

# Projet « Territoires Fluviaux Européens »

## Une nouvelle approche du territoire de la Garonne débordante

### Résultats du projet

Le projet « Territoires Fluviaux Européens », projet coopération avec l'Espagne, est un projet cofinancé par le programme Interreg IV B Sud-ouest européen et l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Dans le cadre de ce projet le **Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (Smeag)** a mené pendant **deux années** une démarche pour une nouvelle approche du territoire de la Garonne débordante, entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave.

Cette démarche a abouti à la **proposition d'objectifs et d'actions de développement durable de « l'espace de bon fonctionnement »** de la Garonne qui s'appuient sur des critères techniques et sur la concertation des acteurs et habitants riverains, à l'image des démarches Agenda 21. **Les actions proposées visent à optimiser les « services rendus » par le fleuve aux habitants de son territoire.**

#### La démarche TFE en quelques chiffres :

Deux ans d'études et de concertation depuis le forum public de lancement en juin 2012,

#### Une démarche largement participative :

- 200 habitants associés par enquête téléphonique,
- Près de 20 réunions associant habitants et riverains au sein du groupe de travail des acteurs locaux, technicien et universitaires au sein du comité technique, usagers et élus au sein du comité de pilotage.

#### Un plan d'actions ambitieux pour 70 km de cours d'eau (140 km de berges) :

- **Retrouver un meilleur fonctionnement dynamique du fleuve** : 25 km de berges à laisser évoluer, 20 km de berges à améliorer ou restaurer,
- **Retrouver un corridor fonctionnel** pour les espèces animales et végétales qui y vivent ou s'y déplacent : 85 km de berges à améliorer / restaurer (avec des actions sur la ripisylve et sur les berges),
- **Préserver et restaurer des zones humides** et leur multiples fonctions, sur les bords de Garonne mais aussi dans la plaine : 28 prioritaires sur les 110 répertoriées,
- **Aménager les anciens plans d'eau de gravières** : 25 plans d'eau sont concernés,
- **Accompagner la mutation des peupleraies** en maintenant des boisements naturels : 35 à améliorer/restaurer (sur 62),
- **Restaurer la fonction d'épuration naturelle** de la Garonne et de ses espaces riverains, des pollutions apportées par la plaine et préserver ainsi la qualité de l'eau : 61 km de lit à améliorer/restaurer, dont 20 plages de galets, des zones humides et des plans d'eau d'anciennes gravières à aménager,
- **Enfin, préserver et restaurer des continuités écologiques** et des cheminements entre la Garonne et le Canal, pour favoriser l'accessibilité des habitants au fleuve.

30 fiches actions et atlas de cartes associé, une quinzaine de secteurs d'intervention intéressants, 3 ou 4 secteurs pilotes pour initier la mise en œuvre du plan d'action, avec accompagnement du Smeag.